

TERMES DE REFERENCE

FORMATION DIPLOMANTE EN LANGUE FRANCAISE

I. CONTEXTE

L'EDBM est un Etablissement Public à caractères Industriel et Commercial (EPIC) créé en 2006 par le Décret N°2006-382 du 31 mai 2006 et modifié par le Décret N°2014-1822 du 4 décembre 2014. Il fait office d'Agence de Promotion des Investissements (API) officielle à Madagascar et a pour mandat de diffuser une image favorable du pays, démarcher les industriels et les informer sur les opportunités d'affaires existantes dans les secteurs prioritaires, les accueillir et les conseiller lors de leur implantation effective.

Dans le cadre de son mission, l'EDBM envisage de mettre à niveau la compétence linguistique de tous ses agents cadres, sous cadres et agents pour une fluidité de la communication dans l'accomplissement de chacune de leurs missions.

C'est dans cette vision d'épanouissement intellectuel qu'une formation diplômante en langue française sera à prévoir et à mettre en œuvre au sein de l'EDBM.

II. OBJECTIFS

Cette mission répond aux objectifs suivants :

- i. Préparer et inscrire les candidats aux épreuves écrite et orale en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes en Langue Française, niveau B1.
- ii. Préparer et inscrire les candidats aux épreuves écrite et orale en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes en Langue Française, niveau B2.
- iii. Préparer et inscrire les candidats aux épreuves écrite et orale en vue de l'obtention du Diplôme Approfondi de Langue Française, niveau C1.
- iv. Préparer et inscrire les candidats aux épreuves écrite et orale en vue de l'obtention du Diplôme Approfondi de Langue Française, niveau C2.

III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Les apprenants sont partagés en quatre groupes représentant les niveaux de préparation pour les examens.

1) Préparation au DELF B1

La préparation aux épreuves écrite et orale en vue de l'obtention du DELF niveau B1 doit comprendre les éléments du programme suivants :

- **Epreuve de compréhension orale**
 - Saisir la nature et la fonction des documents audio fréquemment rencontrés ;
 - Restituer les informations essentielles, précises et détaillées ;
 - Répondre à un questionnaire portant sur le contenu des documents audio.
- **Epreuve de compréhension des écrits**
 - Saisir la nature et la fonction des textes ;

- Dégager les informations utiles pour accomplir une tâche donnée ;
 - Analyser le contenu d'un document d'intérêt général ;
 - Répondre à un questionnaire portant sur le contenu des textes.
- **Epreuve de production écrite**
- Rédiger une lettre formelle ;
 - Ecrire au courrier des lecteurs ;
 - Participer à un forum ;
 - Ecrire un article.
- **Epreuve de production orale**
- Se présenter et parler de soi ;
 - Faire un exposé à partir d'un court document déclencheur ;
 - Interagir dans une situation problématique.

Durée : 30 heures

Nombre d'apprenants : 30

2) Préparation au DELF B2

La préparation aux épreuves écrite et orale en vue de l'obtention du DELF niveau B2 doit comprendre les éléments du programme suivants :

- **Epreuve de compréhension orale**
- Saisir la nature et la fonction des documents audio fréquemment rencontrés (bulletin d'informations, interview, exposé, table ronde, reportage, conférence, journal radio, ...) ;
 - Extraire les informations essentielles, les informations précises et détaillées ;
 - Répondre à un questionnaire portant sur le contenu des documents audio.
- **Epreuve de compréhension des écrits**
- Saisir la nature et la fonction des textes ;
 - Répondre à un questionnaire portant sur un texte informatif ;
 - Répondre à un questionnaire portant sur un texte argumentatif.
- **Epreuve de production écrite**

Acquérir les méthodologies de rédaction de :

- une lettre formelle ;
- un courrier des lecteurs ;
- participation à un forum ;
- un article.

- **Epreuve de production orale**
- Faire un exposé à partir d'un court document déclencheur ;
 - Participer à un débat.

Durée : 30 heures

Nombre d'apprenants : 25

3) Préparation au DALF C1

La préparation aux épreuves écrite et orale en vue de l'obtention du DALF niveau C1 doit comprendre les éléments du programme suivants :

- **Epreuve de compréhension orale**
 - Se familiariser avec les enregistrements authentiques longs et courts ;
 - Extraire les informations essentielles, les informations précises et détaillées ;
 - Répondre à un questionnaire portant sur le contenu des documents audio.
- **Epreuve de compréhension des écrits**
 - Reconnaître les types de textes proposés dans l'épreuve : en repérer les idées et leur hiérarchie, analyser les reformulations, les prises de position, les commentaires... ;
 - Répondre à un questionnaire portant sur le contenu des documents écrits.
- **Epreuve de production écrite**
 - Acquérir la méthodologie de rédaction d'une synthèse de documents écrits
 - Acquérir la méthodologie de rédaction d'un essai argumenté.
- **Epreuve de production orale**
 - Repérer et extraire judicieusement les idées principales et secondaires des textes proposés pour construire une réflexion personnelle ;
 - Préparer et élaborer un exposé oral construit et argumenté ;
 - Débattre avec un jury.

Durée : 40 heures

Nombre d'apprenants : 20

4) Préparation au DALF C2

La préparation aux épreuves écrite et orale en vue de l'obtention du DALF niveau C2 doit comprendre les éléments du programme suivants :

- **Epreuve de compréhension orale**
 - Comprendre des enregistrements authentiques longs pour en dégager des idées ;
 - Mettre en place des stratégies opérantes pour mémoriser un contenu long et complexe ;
 - S'approprier une problématique pour développer avec aisance et précision une argumentation lors d'un exposé oral ;
 - Défendre sa position en se montrant convainquant et pertinent.
- **Epreuve de compréhension et production écrite**
 - Lire efficacement un dossier de documents écrits pour en extraire les idées importantes et secondaires ;
 - Construire un plan efficace et rédiger introduction, transitions et conclusion de manière appropriée ;
 - Enchaîner ses idées dans un développement en hiérarchisant les principales des secondaires et en illustrant à l'aide d'exemples personnels ;

- Rédiger un essai argumenté de plus de 700 mots.
- Techniques pour rédiger un essai argumenté de plus de 700 mots : éditorial, article de fond, rapport, manifeste, ...

Durée : 40 heures

Nombre d'apprenants : 5

Les modalités pour chaque préparation doivent :

- Repérer les points forts de chaque candidat et les développer
- Repérer les lacunes de chaque candidat et les remédier
- Adopter différentes stratégies d'anticipation et d'organisation pour répondre correctement aux questions.
- Faire des simulations complètes des épreuves et remédier aux éventuels erreurs

Une évaluation doit s'effectuer à l'issue de la préparation de chaque épreuve, outre l'évaluation finale comprenant l'ensemble des 4 épreuves.

Toutes les préparations doivent déboucher sur l'inscription aux examens DELF et/ou DALF.

IV. CONTRAINTES

Les contraintes sous citées doivent être prises en comptes par les intervenants :

- Les apprenants sont des travailleurs qui, après chaque séance de formation doivent rejoindre leurs activités professionnelles.
- L'ensemble de la formation se déroulera au sein de l'EDBM.

V. CALENDRIERS ET TIMING

La durée de la mission est estimée deux mois et demi

VI. LIVRABLES ET RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de la consultation individuelle le consultant livrera un rapport résumant la consultation individuelle de chaque apprenant tout en proposant une amélioration de la méthodologie d'approche afin d'atteindre l'objectif.

A la fin de chaque phase, le consultant fournira le rapport de formation ainsi qu'une proposition d'amélioration.

VII. PROFIL

La mission sera réalisée par un institut ou centre de formation habilité par le Ministère français de l'Education Nationale à délivrer les diplômes DELF et DALF. Ayant au moins dix (10)

missions en formation de la langue française au sein des entreprises et/ou des Ministères et/ou des projets.

Le consultant devra proposer un formateur répondant au profil suivant :

- Niveau Master (Bac+4) minimum en langue française ou détenant un CAPEN en langue française.
- Solide expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de renforcement de capacités de la langue française
- Expertise en enseignement et apprentissage de la langue française
- Expérience avérée dans la formation des agents d'entreprises
- Bonne Connaissance de formation des adultes